

Commune d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 21 mars 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni au Centre Culturel Jacques Prévert à Aix-sur-Vienne, selon convocation en date du 16 mars 2026, sous la présidence du Maire Monsieur René ARNAUD, Madame Aurélie CLAVEAU étant secrétaire de séance.

Délibération n°2026/30
En date du 21 mars 2026
Portant sur :
Détermination du nombre d'Adjoints

Membres	29
Présents	29
Représentés	0
Votants	29
Exprimés	29
Pour	29
contre	0

Présents :

Monsieur René ARNAUD, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Madame Florence LE BEC, Monsieur Sébastien LAPORTE, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur José DUDOGNON, Madame Elodie CORGNE, Monsieur Aurélien ZANKOWITCH, Madame Catherine FEVRIER, Monsieur Philippe SAVIGNAT, Madame Claire Amandine TILUS, Monsieur Thomas BOULESTEIX, Madame Christiane GADAUD, Monsieur Laurent THARAUD, Madame Isabelle AUBRY, Monsieur Nicolas ANDRIEUX, Madame Inès ROVARINO, Monsieur François VENEL, Madame Christelle THORÉ, Monsieur Arnaud BLAINEAU, Monsieur Gérard BRIOT, Madame Martine POTTIER, Monsieur Philippe GOUT, Madame Aurélie POUGET, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Albina DESPROGES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-2
Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'Adjoints appelés à siéger,
Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,
Considérant que ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de 8 Adjoints,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide la création de 8 postes d'Adjoints au Maire.

A AIXE SUR VIENNE, le 21 mars 2026

Le Maire
René ARNAUD

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter du 23 mars 2026, date de sa publication.